

**Comité de quartier, Caravane citoyenne**  
*Espace Gérard-Philippe, mercredi 05 juin 2024*

*Mise en œuvre du plan-guide du Cœur de Ville*



## **Intervenant.es :**

### **Elu.es**

- M. Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine
- Fabienne Oudart, Adjointe déléguée au quartier centre-ville
- Romain Marchand, 1<sup>er</sup> Adjoint - Aménagement de la ville.
- Méhadée Bernard, Adjointe – Culture, Affaires générales fonctions support du service public.
- Clément Pecqueux, Adjoint - Ecologie urbaine.

### **Services**

- Jean-François Lorès, Directeur général des services techniques
- Linda Da Costa Dubos, Chargée de mission développement de la ville, Direction Générale
- Serge Clavé, Direction des bâtiments communaux (DBC), responsable du service Etudes et Travaux Bâtiments (ETB)
- Sancia Marotte, DBC, chargée d'opérations au service ETB
- Claire Delmotte, Référente de quartiers, Direction de la Démocratie et de l'Action Citoyenne
- Thierry Bonnigal, responsable du service Etudes et Grands Travaux, Direction des Espaces Publics

### **Animateur-rices**

- Romain Moreau, directeur associé, Traitclair
- Amélie Branchoux, chargée d'études, Traitclair
- Charlène Brems, designer et illustratrice, Traitclair



## Contexte de la rencontre

Cette rencontre du Comité de quartier s'inscrit dans le cadre de la semaine de Caravane citoyenne du Maire & des élu.es dans le centre-ville. A la suite d'une **étude urbaine participative** (2022-2023), s'ouvre le temps des premières réalisations du Plan-Guide du Cœur de Ville présenté en fin d'année 2023. Ces premières activations prévoient des **actions de renaturation des espaces publics du centre-ville** et la **revitalisation du secteur Jeanne-Hachette Marat Voltaire**. Un atelier s'est également tenu le mercredi 22 mai 2024 avec le jury-citoyen. Ces différents ateliers ont permis de faire réagir les participant.es qui ont transmis leurs impressions et suggestions pour faire évoluer les projets.

## Déroulé

Fabienne Oudart et M. le Maire Philippe Bouyssou ont ouvert la rencontre en rappelant les objectifs de la semaine de Caravane citoyenne. Ils ont également annoncé **la levée de l'avis défavorable de la sous-commission départementale de sécurité sur le centre Jeanne-Hachette** (en vigueur depuis plusieurs années) au titre de la sécurité incendie des établissements recevant du public. Cette levée permet l'installation de nouvelles activités dans le centre Jeanne-Hachette.

Romain Moreau a ensuite présenté le format de l'atelier. Les participant.es sont invité.es à se déplacer librement autour de deux tables :

- **Une 1<sup>ère</sup> table** présentant, à partir de plans et de photos de l'existant, les **actions de renaturation** autour des secteurs suivants :
  - Le « parking des Communaux » : amorce de désimperméabilisation & suppression progressive de places de parking en surface sur une superficie d'environ 650 m<sup>2</sup> (soit la suppression d'environ 15 places\* pour le personnel communal).
  - La cour partagée entre le Hangar, la Maison de la Jeunesse et la Mission locale Ivry/Vitry et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), dite « cour Raspail » : installation de mobiliers et désimperméabilisation pour favoriser les projets communs entre les structures.
  - L'arrière de la cité Maurice-Thorez.

- **Une 2<sup>nde</sup> table** présentant des illustrations de **redynamisation du centre Jeanne-Hachette** et de **l'îlot Voltaire** :
  - Le regroupement des ateliers municipaux d'arts plastiques :
    - Passage Voltaire
    - Place intérieure en rez-de-chaussée du centre Jeanne-Hachette (cf. place des Deux-ronds)
  - Le pôle d'accueil municipal en haut de la rampe Jeanne-Hachette
  - Le pont Lénine (cf. promenade Venise-Gosnat) et la placette Voltaire
- **Un espace est dédié à la présentation du projet de jardin-mandala**, porté par des habitantes de la cité de l'Extension-Truillot dans le cadre de la résidence artistique portée par la Galerie Fernand-Léger et l'EPA ORSA sur le terrain de l'Agrocité Gagarine-Truillot.

*\* La suppression de l'ensemble du stationnement de ce parking dédié au personnel municipal sera possible avec la livraison, en 2025, d'un parking sous le parc des Cormailles. Plus globalement, la suppression de la voiture stationnée en surface s'accompagnera d'une offre en souterrain (au total env. 400 places avec la création du parking Cormailles et la réouverture du parking Marat avec une nouvelle offre : parking modernisé, recharge pour véhicules électriques, consigne à vélos sécurisée...)*

## Synthèse des échanges

### **Table « Actions de renaturation des espaces publics »**

La désimperméabilisation et la renaturation du « parking des Communaux » a -d'une manière générale- recueilli l'adhésion des participant.es : « *C'est indispensable, je suis favorable la végétalisation* ». « *Voir la végétation, c'est important et apaisant* ».

Cependant, des remarques quant au caractère prioritaire de cette action ont été émises par une habitante (elle reconnaît toutefois la réussite récente du projet de végétalisation de la place Voltaire). Selon elle, les urgences se trouvent sur ces secteurs:

- Les abords du marché (à nettoyer plus régulièrement ?)
- La redynamisation du centre Jeanne-Hachette.

**Réponse de la Ville** : La végétalisation du centre-ville n'empêche pas la redynamisation du centre Jeanne-Hachette. Ces deux actions vont être réalisées avec le même ordre d'importance.

Une participante suggère de suivre l'exemple de la terrasse du Pont Lénine, en matière de végétalisation des toits et des terrasses publiques : « *Cela peut compléter le projet* ». Elle a également suggéré d'inclure la rue Voltaire située au nord de l'avenue Gosnat ainsi que la portion de la rue Raspail située en face de la Manufacture des Œillets dans le projet de Trame verte & bleue afin d'y apporter de nouveaux usages. De plus, l'importance d'aménager des cheminements piétons et la végétalisation de la cité Thorez a été signalée.

Une participante a émis son inquiétude face au déplacement envisagé voire à la suppression du square Coutant qui « *a un charme grâce à son côté rétro* ».

**Réponse de la Ville** : Le déplacement ou la possible disparition du square Jules-Coutant est à trancher. « *Nous fêterons lors des Journées du Patrimoine les 100 ans de la création de l'OPH. Nous pourrons y organiser une exposition sur la création de ce square et sur son histoire.* » Il est rappelé que sa disparition pourrait mener à de nouvelles possibilités en matière de continuité urbaine et à une augmentation de la surface végétalisée sur ce secteur.

Un habitant transmet son inquiétude face au manque de plans plus précis sur le centre Jeanne-Hachette et sur le temps qu'allait prendre ce projet de renouvellement urbain, sachant que la redynamisation du centre-ville est discutée depuis 20 ans.

## Synthèse des échanges

### Table « Actions de renaturation des espaces publics »

#### Réponse de la Ville :

- « Effectivement, cela fait dix ans qu'est discuté l'aménagement d'un centre administratif rassemblant les différents services au sein du centre Jeanne-Hachette. Nous avons finalement choisi d'y installer uniquement un pôle d'accueil municipal, c'est-à-dire uniquement les services accueillant du public en grand nombre. Il est également prévu de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet a donc évolué récemment.
- « Certains locaux sont proposés aux associations, notamment sur le Pont Lénine pour Mélocycles\*. Nous voulons que les associations les occupent et les fassent vivre, en particulier nous voulons libérer et nettoyer les locaux qui ne servent aujourd'hui que de lieu de stockage. A plus long terme, la reconfiguration des locaux et l'élargissement de la promenade publique sur le Pont Lénine pourrait être étudiés. Nous nous posons même la question de la gratuité des loyers pour permettre aux activités de s'installer et de développer leur activité. A titre d'exemple : la ville est en train d'acquérir le local de l'ancienne agence immobilière Foncia (av. Gosnat) pour y installer une nouvelle activité plus dynamique.
- « Le projet s'affine et nous lançons des actions concrètes dès maintenant, même si toutes les actrices et tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ne sont pas encore installés et que tous les locaux ne sont pas encore aménagés. »

\* Association **Mélocycles** : atelier d'autoréparation de vélos situé jusqu'en juin 2024 dans un local privé rue Gabriel-Péri.

# Synthèse des échanges

## Table « Redynamisation du centre Jeanne-Hachette »

### **Illustration n°1 : Regrouper les ateliers municipaux d'arts plastiques (passage Voltaire)**

Les participant.es ont signalé le manque de couleurs dans le centre Jeanne-Hachette. La peinture est jugée efficace pour réanimer les lieux : « *Il faut tout peindre, c'est gris et sale* » ; « *Ivry a du potentiel, il faut l'exploiter* ». Le béton brut est cependant apprécié pour sa qualité architecturale. La question d'un ravalement complet du centre a été posée.

**Complément d'information apportée par la Ville à la suite de la rencontre**: La remise en peinture de menuiseries, murs, murets, portes, le changement de vitrages et de portes sont programmés dans le centre J. Hachette à partir de septembre 2024. Le nettoyage sera renforcé.

La question de l'installation des caméras de surveillance a aussi été posée par des participant.es.

**Réponse de la Ville** : La vidéo-verbalisation sera prochainement mise en place afin de ralentir et apaiser la circulation automobile sur certains tronçons (notamment sur le carrefour av. Gosnat/rue Marat/av. Thorez, Place de la République ou encore sur la rue Lénine). Un comité d'éthique associant des habitant.es sera créé pour évaluer l'efficacité du dispositif de vidéo-verbalisation. Les agent.es ASVP regarderont les plaques automobiles des usager.es et verbaliseront en conséquence. La Police Nationale pourra aussi utiliser les images afin de résoudre les autres délits. Les statistiques permettront de savoir si la surveillance résout les problèmes de sécurité ou si elle les déplace simplement.



*Les illustrations d'ambiance étaient affichées sur un panneau et également présentées sur table. Les participant.es étaient invité.es à localiser, en écrire ou dessiner sur les images leurs ajouts et leurs remarques. Une restitution des propos recueillis a ensuite été partagée collectivement.*

## Synthèse des échanges

### Table « Redynamisation du centre Jeanne-Hachette »

**Illustration n°2 : Regrouper les ateliers municipaux d'arts plastiques (place intérieure au rez-de-chaussée du centre Jeanne Hachette, cf. Place des Deux-ronds)**

L'illustration a suscité un certain enthousiasme quant à l'ambiance lumineuse représentée. Les participant.es souhaitent qu'un maximum de lumière naturelle soit captée dans cet espace, mais souhaitent aussi qu'un travail soit mené sur l'éclairage artificiel. « *On veut de l'éclat dans cet espace* ».

Un participant a aussi signalé le besoin important de toilettes au rez-de-chaussée ou au premier étage, et a aussi demandé l'augmentation du nombre de toilettes dans la ville, par exemple à la sortie du métro.

L'aménagement d'un ascenseur est aussi considéré comme indispensable car il permettra de traverser le centre sans passer par la rampe dont la pente est trop raide pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les participant.es ont également suggéré l'idée d'un parcours autour de l'architecture du site, afin de mettre en valeur le patrimoine architectural et historique d'Ivry. Le parcours pourrait prendre la forme de panneaux pédagogiques ou d'une signalétique : « *Un parcours pour découvrir l'architecture riche du lieu* ».

Concernant l'éclairage, une habitante a pris l'exemple du travail fait sur les éclairages dans le local de l'association ARILS qu'elle considère réussi, en demandant si la ville allait le reproduire dans cet espace.

**Réponse de la Ville :** Les services de la ville travaillent sur la lumière naturelle, puis auront dans un second temps une approche spécifique sur la lumière artificielle.



A droite : la porte Fernand-Léger donnant sur l'avenue Gosnat

## Synthèse des échanges

### Table « Redynamisation du centre Jeanne-Hachette »

#### **Illustration n°3 : Favoriser la convivialité sur le pont Lénine (cf. promenade Venise-Gosnat) et la placette Voltaire**

Les participant.es adhèrent au projet d'installation de l'association Mélocycles sur le pont Lénine. Certain.es participant.es sont favorables à ce que cette requalification soit appliquée aux autres locaux : « Ça mérite d'être testé » ; « Avec la rampe, c'est logique. »

Un participant suggère également l'installation d'un café associatif à proximité de Mélocycles pour brasser toutes les populations.

**Réponse de la Ville :** « Nous souhaitons recréer des rencontres dans cet espace. » Dans un premier temps, des occupations provisoires permettront de tester les usages et d'anticiper les difficultés d'occupation de cet espace. L'installation d'associations apportera du flux sur le pont Lénine et pourra constituer une nouvelle centralité afin d'attirer les familles afin d'en faire un lieu de convivialité.



Au fond : la placette extérieure Voltaire



# Synthèse des échanges

## Table « Redynamisation du centre Jeanne-Hachette »

### **Illustration n°4 : Le pôle d'accueil municipal en haut de la rampe Jeanne Hachette**

Des participant.es proposent de repeindre les murs en blanc pour réfléchir la lumière. Ils et elles indiquent que des couleurs différentes valoriseraient les volumes.

L'installation d'un pôle municipal accueillant du public recueille l'adhésion, mais certain.es participant.es veulent que celui-ci s'accompagne de la création de cafés et de commerces (librairie, commerces intermédiaires, boutique de la Petite Pagaille).

La sécurisation du lieu a également été évoquée. Elle passe par l'éclairage et le nettoyage, qui rendrait l'ensemble de la galerie plus attrayante. Une habitante a également formulé le souhait du renforcement de la signalétique directionnelle avec des indications simples comme : le métro, la pharmacie, la mairie et les toilettes publiques. Les personnes qui n'habitent pas là, à l'instar des livreurs, se perdent.

Enfin un participant indique que les fuites d'eau, visibles sur certains poteaux quand il pleut, doivent être réglées.

### **Conclusion**

Fabienne Oudart remercie les participant.es et les convie aux prochaines rencontres, dont Ivry-en-Fête les 22 et 23 juin.

- A noter que des chantiers participatifs de plantations et de co-conception des mobiliers se tiendront à l'automne avec des publics scolaires (octobre & novembre 2024) pour les secteurs du parking Communaux et de la Cour Raspail.

M. le Maire ajoute que des questions comme celle du maintien du square Jules-Coutant restaient à trancher et qu'elles allaient l'être, toujours en dialogue avec les citoyen.nes.



*A droite de l'image : l'entrée du public*